

Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps



Sommaire

ÉDITORIAL

AGENDA

INFOS PRATIQUES

VIE COMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

VIE ASSOCIATIVE

ÉTAT CIVIL

UNE PAGE D' HISTOIRE

N° 77

Décembre 2014

Éditorial

Chers concitoyens,

L'hiver se profile déjà, avec ses sombres soirées qui n'incitent guère à l'optimisme, et pourtant, il faut et on se doit d'être optimiste, de voir les événements d'une façon positive.

L'optimisme n'est pas une posture afin d'ignorer les difficultés qui nous tombent dessus, jour après jour, chômage, maladie, voisinage, actualité mondiale, etc...

L'optimisme, c'est d'avoir des projets et de tout mettre en place pour leurs réalisations. Bien sûr, « ce n'est pas comme avant », mais chacun de nous a la possibilité de surmonter les épreuves. Chacun de nous a sa part d'optimisme, qu'il doit transmettre, communiquer à ses enfants, à ses voisins etc...

L'optimisme, votre municipalité n'en manque pas. Beaucoup de projets restent à réaliser pour atteindre nos objectifs.

2015 verra le démarrage de la 2ème tranche du groupe scolaire. L'étude de l'aménagement du centre bourg permettra d'améliorer notre cadre de vie tout en favorisant l'accessibilité des bâtiments recevant du public. Parallèlement à ces travaux, cette année verra le début de la réalisation du centre d'interprétation de l'art roman, financé par la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt.

L'optimisme, c'est aussi mettre en avant la jeunesse. La Commission Jeunesse du Conseil Municipal a mis en place, et c'est la première fois à Saint-Benoît, un Conseil Municipal des Jeunes, composé de 15 conseillers, avec comme maire, Pierre-Luc SOUESME. Ce Conseil des Jeunes ne manquera pas de proposer ses idées, ses projets, tous pleins d'optimisme, j'en suis sûr.

Les cérémonies du 11 novembre ont été l'occasion, pour ces jeunes conseillers, d'effectuer leur première sortie officielle, accompagnés de plusieurs classes des écoles publiques, venues réciter des poèmes sur la guerre de 1914/18 et chanter La Marseillaise.

Notre optimisme doit faire face aux difficultés économiques de notre pays qui nous inquiètent. L'avenir nous paraît sombre mais, voilà, ...

... Les fêtes de fin d'année approchent, c'est l'occasion d'avoir un peu plus d'optimisme qu'à l'habitude. L'occasion, aussi de nous retrouver en famille, de profiter de ces instants de rencontres indispensables à notre équilibre.

Je me fais l'interprète de nos 2 Conseils Municipaux pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année ainsi que mes meilleurs vœux 2015, bien sûr, pleins d'optimisme.

L'optimisme, c'est que nous allons vers le printemps et donc, vers des jours meilleurs.

Bien cordialement

Le Maire,

Gilles Burgevin

Téléthon

Les Associations de Saint-Benoît-sur-Loire se sont, de nouveau, mobilisées pour le Téléthon. L'association de pêche, avec son enduro-carpe, avait donné le ton le week-end du 24 au 26 octobre, suivi le 4 décembre par le cross du collège Saint-Joseph.

Toute la journée du 6 décembre, en fil rouge, sur le terrain multisports, des rencontres de football se sont déroulées par équipe de 5. L'après-midi, une randonnée pédestre a emmené les marcheurs à Saint-Père-sur-Loire puis au village Téléthon à Sully-sur-Loire.

Ce Téléthon rassemble la Municipalité, le Comité des Fêtes, l'ASSB Foot, la Roue Libre Bénédictine, Gym pour Tous, Valphonie, l'Union des Commerçants, l'Amicale des Retraités, le Collège Saint-Joseph, l'APE des Écoles Publiques, l'Amicale des Pompiers, l'ASSB Tennis, l'Accueil Périscolaire, la Société de Pêche et les Attelages du Marais.

Tous les dons collectés ont été regroupés et remis par des jeunes sportifs, dimanche après-midi à l'association Sully-Espoir, notre relais auprès de l'AFM.

AGENDA

En Janvier :

Dimanche 4 : Galette des rois et spectacle de Noël du Foot - Salle des Fêtes

Judi 8 : Galette des rois « Biaudes et Calines »
Salle des Fêtes

Vendredi 9 : Vœux du Maire et récompenses Maisons fleuries - Salle polyvalente (18h00)

Samedi 10 : Galette des Rois « ULM » - Salle des Fêtes

Dimanche 11 : Galette des Rois « ACPG - CATM » - Salle polyvalente

Vendredi 16 : Bébés lecteurs - Bibliothèque intercommunale (9h30)

Vendredi 16 : Stage de patchwork « Cigales et Fourmis » - Salle Henri Navarre

Samedi 17 : Stage de patchwork « Cigales et Fourmis » - Salle Henri Navarre

Samedi 17 : Assemblée Générale « RLB » - salle polyvalente

Dimanche 18 : Loto APE Écoles Publiques - Salle polyvalente

Mercredi 21 : P'tites histoires - Bibliothèque intercommunale (16h30)

Vendredi 23 : Assemblée Générale de la Pêche - salle des Fêtes

Samedi 24 : Assemblée Générale et galette des Rois « Amicale des retraités » - salle polyvalente

Dimanche 25 : Galettes des Rois « Valphonie » et concert - Salle polyvalente

Samedi 31 : Galettes des Rois « Cigales et Fourmis » - Salle des Fêtes

En Février :

Samedi 7 : Anniversaire 25 ans « Biaudes et Calines » - Salle polyvalente

Samedi 7 : Assemblée Générale « ULM » - salle des Fêtes

Dimanche 8 : Loto du collège Saint Joseph - salle polyvalente

Samedi 14 : Soirée Théâtrale « Comité des Fêtes » - Salle des Fêtes

Dimanche 15 : Matinée Théâtrale « Comité des Fêtes » - Salle des Fêtes

Mercredi 18 : P'tites histoires - Bibliothèque intercommunale (16h30)

Vendredi 20 : Bébés lecteurs - Bibliothèque intercommunale (9h30)

Mardi 24 : Don du sang - Salle des Fêtes (16h - 19h)

En Mars :

„x Jacob » - Ancienne mairie

Mercredi 18 : P'tites histoires - Bibliothèque intercommunale (16h30)

Samedi 21 : Ouverture de la pêche à l'étang Communal. Carnaval Écoles publiques et privées

Dimanche 22 : Élections départementales 1^{er} tour - Salle des Fêtes

Vendredi 27 : Bébés lecteurs - Bibliothèque intercommunale (9h30)

Samedi 28 : Repas et bal « Amicale des Retraités » - Salle polyvalente. Journée de l'Environnement 8h30 - 11h30 Bords de Loire

Dimanche 29 : Élections départementales 2^{ème} tour - Salle des Fêtes

Pour découvrir les manifestations organisées par la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, se reporter à la page 5.

Infos Pratiques

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,28 €
Repas servis aux enfants du collège Saint-Joseph domiciliés à Saint-Benoît-sur-Loire	N° 2	4,08 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	6,14 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	3,92 €
Repas servis à compter du 4 ^{ème} enfant	N° 5	1,64 €

LE RECENSEMENT

Qui – Quand ⇒ Tous les jeunes citoyens, dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire (*).

Pourquoi ? ⇒ Pour être convoqué à la journée **défense et citoyenneté** à partir de 17 ans.

⇒ Qui leur permettra de se présenter à tout examen public ou concours tels que le Bac, le permis de conduire, fonction publique, etc....

Comment ? ⇒ En se déplaçant en mairie (prévoir le livret de famille et la carte nationale d'identité).

⇒ Sur internet (www.mon.service-public.fr) lorsque la mairie est raccordée.

Pour en savoir plus ⇒ Sur Internet (www.defense.gouv.fr/jdc)

(*) *Après ce créneau, tout recensement est possible mais il engendrera un décalage dans la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).*

Le recensement intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire et obligatoire, il concerne **tous les jeunes Français, filles et garçons.**

Cette démarche s'effectue auprès des services municipaux du lieu de résidence. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, baccalauréat, conduite accompagnée...).

Entre 18 et 25 ans, c'est le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.



Centre du Service National d'Orléans
Quartier Bellecombe
BP 32521
45038 ORLEANS CEDEX 1
Tel : 02.38.65.21.32
csn-orleans.sec.fct@intra.def.gouv.fr

DERNIER RAPPEL INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre 2014 dernier délai pour effectuer leur inscription (se munir d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Prochaines élections :

- Départementales : les 22 et 29 mars 2015.

- Régionales : fin 2015.

Les élections départementales françaises de 2015 sont les premières élections permettant d'élire les conseillers départementaux de l'ensemble des conseils généraux. Elles remplacent les élections cantonales initialement prévues en 2014 et 2017.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, les essais de fonctionnement de la sirène auront dorénavant lieu le premier mercredi de décembre et de juin de chaque année à 12 heures.

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes

Le mardi 24 février de 16 heures à 19 heures.

Pour un premier don, se munir de votre carte nationale d'identité.



BIENVENUE A...

RÉPAR'AUTO 45

M. Mickaël FASSOT

a repris le garage Haudry.

Ouvert depuis le 12 novembre 2014,
13 rue Orléanaise

Réparations toutes marques,
Carrosserie... Tél. 06 34 28 00 41

M. Jean-Michel MONPOU

SARL JMC

Plomberie - Chauffage - Pose poêle et
granulés à bois

Création salle de bain

59, route de Bray - Tél. : 02 18 49 81 25

Vie Communale

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dès 9h15, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de M. le Député, Claude de GANAY, M^{me} Émilie SOUESME, Conseillère générale, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, les musiciens de Valphonie, les enseignants des écoles et la municipalité emmenée par le Maire, Gilles BURGEVIN, ainsi que le nouveau Conseil Municipal des Jeunes et son maire, Pierre-Luc SOUESME.

La foule était nombreuse à écouter La Marseillaise chantée par les enfants des écoles et les poèmes lus également par les enfants. Pour clore la cérémonie, tout le monde était invité à la salle polyvalente pour le traditionnel vin d'honneur.



PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ET ÉLECTION DU MAIRE JUNIOR

6 novembre 2014 :

Le Conseil Municipal des Jeunes élit son Maire Junior.

Ambiance particulière pour les quinze jeunes conseillers de SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE en ce jeudi 6 novembre 2014. Ils ont tous répondu présents à leur convocation pour leur première séance.

L'ordre du jour était l'élection du Maire Junior.

Après l'accueil par Monsieur le Maire, Gilles BURGEVIN, l'ensemble des Conseillers Municipaux jeunes sont invités à s'installer autour de la table dans la salle du Conseil Municipal; place qu'ils garderont durant tout leur mandat. Ensuite, chacun s'est présenté devant le public.

Après les avoir informés des modalités de l'élection, vient le temps de la déclaration des candidats au mandat de Maire Junior. Ils sont 7, filles et garçons à se présenter et chaque candidat énonce ses projets.

Il faudra trois tours de scrutin pour que Pierre-Luc SOUESME soit élu, à la majorité relative, premier Maire Junior de SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.

Avant de partager le verre de l'amitié, les jeunes conseillers prirent note de leurs prochaines réunions de conseil. Ces réunions se tiendront le dernier jeudi d'avant les vacances scolaires à 18h30 soient les 18 décembre 2014, 19 février 2015, 23 avril 2015 et 2 juillet 2015. Puis vin le moment de la photo officielle.



Mathieu PINÇON



LA RLB NOMINÉE AUX 23^{ème} TROPHÉES DU SPORT RÉGION CENTRE 07/11/2014

Ce 7 novembre dernier, la RLB SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE était présente au CREPS de BOURGES à l'occasion de la 23^{ème} cérémonie des Trophées du Sport, organisée par la Région Centre.

En effet, sa Présidente, Aurélie PINÇON, était nommée dans la catégorie Grand Prix Personnalité Féminine. Malheureusement, la magie n'a pas opérée jusqu'à être lauréate.

Néanmoins, c'est une nouvelle fois une grande satisfaction pour notre association d'être reconnu au niveau régional parmi tous les clubs sportifs en particulier ceux du cyclisme. Malgré tout, ce fut une occasion de faire rayonner et de porter haut les couleurs de SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE et d'échanger avec les personnalités pré-

sentes et notamment avec Monsieur François BONNEAU, Président de la Région Centre à qui nous avons pu adresser nos remerciements pour son soutien.

Cela nous encourage à continuer dans les axes de développement que nous nous sommes fixés depuis la création et entamons notre troisième saison avec 44 licenciés dont 27 jeunes en école de cyclisme. Cette réussite est possible grâce à l'implication de tous, et nous remercions à cette occasion, la municipalité de SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, les partenaires, le bureau, les bénévoles, et les sympathisants de notre association.

Enfin, nous pouvons vous annoncer que la RLB SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE accueillera la Coupe des Clubs École de Cyclisme du Loiret lors du Saint-Benoît Cycling Tour le 14 mai 2015.





Val d'Or et Forêt

L'actualité de la Communauté de communes.

Petite enfance, enfance, jeunesse

Suite au transfert de compétence acté en début d'année, les services qui seront proposés aux familles vont être développés, homogénéisés et structurés au niveau du territoire communautaire.



Centre de Loisirs (Dampierre en Burly)

Développement économique

Actuellement principalement basée sur le Centre National de Production de l'Electricité, une diversification de l'économie locale est incontournable. Ainsi, outre la gestion de l'Ormette (Saint Benoît sur Loire) et des Gabillons (Dampierre en Burly), la CCVOF gère désormais la ZA de la Jouanne (Ouzouer sur Loire) et travaille sur une nouvelle Zone d'Activités le long de la RD 952 sur la commune de Bray en Val. Par conséquent, le Conseil communautaire a décidé l'acquisition de parcelles au lieu-dit «Les Ajeaunières».

Dynamique culturelle

Mobilisée depuis sa création sur le développement du réseau des bibliothèques et de l'école de musique Val d'Or et Forêt, plus récemment sur la valorisation du patrimoine, la CCVOF poursuit une politique raisonnée en faveur de la culture. Les établissements, et les animations qu'ils organisent, recueillent d'ailleurs un succès grandissant auprès de la population.

C'est pourquoi la construction d'un bâtiment adapté à Ouzouer sur Loire était indispensable. Celui-ci regroupera l'école de musique (2 salles de Formation Musicale et 3 salles pour les cours individuels), une médiathèque et un Auditorium (80 places).



>> Toutes les manifestations sur notre site internet ou dans le programme des animations.

En bref ...

• Des études mutualisées

La Communauté de communes coordonne les diagnostics d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des établissements recevant du public (*loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*). Elle a également été mandatée pour faire l'état des ouvrages d'art (ponts) ; chaque commune gardant la faculté d'engager les travaux à l'issue du diagnostic.

• E - Newsletter

Pour rester informé des manifestations organisées par la Communauté de communes, inscrivez-vous à notre lettre d'infos sur

>> www.cc-valdorefforet.com

• Saison touristique

Retrouvez les manifestations de l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt dès avril ! Randonnées à thème, marchés, visites guidées (de l'oratoire et de la commune de Saint Benoît sur Loire) et concerts sont reconduits.

NOUS CONTACTER

Communauté de communes Val d'Or et Forêt
28 route des Bordes
45 460 Bonnée
Tel. 02 38 35 05 58
>> www.cc-valdorefforet.com



Marché des Producteurs de Pays
(Saint Benoît sur Loire)

Vie Associative

UN MAESTRO POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Tout près de chez vous : Enora de Vienne, 10 ans, cavalière aux **Écuries du Marais de Saint-Benoît-sur-Loire** est en course pour participer au championnat d'Europe Children (10-14 ans) d'équitation qui aura lieu en France en 2015.

Formée et entraînée par Céline et Guy de Vienne, lauréats de grands concours et à la tête d'une écurie de compétition et de loisirs très engagée pour les jeunes de la région (animations avec les écoles, enseignement aux handicapés, manifestations diverses,...) Enora a un palmarès étonnant, un coach de renom (Franck Portejoie), une motivation sans faille, il ne lui manque que... **le cheval !**

En effet Enora monte actuellement un poney qui lui est prêté par son entraîneur mais pour participer au championnat d'Europe, il lui faut un cheval (condition imposée par la Fédération Française d'Équitation).

Le cheval idéal a été détecté, il s'appelle Maestro de l'Aubois, il coûte 12 000 €.

La famille, les amis d'Enora et toute la région se mobilisent pour lui permettre de réaliser son rêve : poursuivre sa progression et participer au championnat !

A cette fin, un projet a été monté sur le site **My Major Company** (financement participatif) : « **Un Maestro pour le championnat d'Europe** ».

Ce projet fonctionne bien, le seuil des 10 000 € a été franchi très récemment, cet argent rend le projet viable, mais nous comptons encore sur votre aide pour atteindre les 12 000 € que coûte Maestro et davantage si possible car par la suite nous aurons à financer les soins, l'équipement, les engagements aux concours, les déplacements,...

Aller voir notre projet ! Vous êtes touchés ? Participez ou parlez-en autour de vous !

Merci à Monsieur le Maire pour son soutien et son intérêt pour le développement d'initiatives locales.

Céline Devienne
Les Écuries du Marais



VIVEMENT 2015... avec le Comité des Fêtes :

L'année 2014 se termine au « Comité des Fêtes et ses sections » avec le sentiment du devoir accompli. Nos manifestations, même si elles n'ont pas toutes été rentables, nous auront apporté beaucoup de satisfactions.

- Satisfaction d'abord parce qu'il règne une excellente ambiance au sein de l'association et que chacun fait tout ce qu'il peut pour faire avancer et évoluer chacune des manifestations.

- Satisfaction aussi parce que les nouvelles activités ont été de très belles réussites en terme d'organisation.

- Satisfaction enfin car nos manifestations « phares » continuent de progresser, doucement mais sûrement.

2015 sera l'occasion pour nous d'asseoir nos nouvelles manifestations et peut-être d'en créer encore. Vous savez que nous sommes friands de nouvelles idées (culturelles ou musicales) et que si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre.

Nous participerons à l'organisation d'un Festival Rock'N Roll avec l'école de Musique de la Communauté de Communes.

Nous reprendrons aussi le Marché de Noël. Nos idées sur le sujet sont ambitieuses et il faudra se donner les moyens de les mettre en œuvre. Un nouveau challenge pour toute l'équipe qui, je vous le disais, ne ménage déjà pas sa peine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé, via le bulletin municipal, de l'évolution de chacune de nos manifestations. D'ici là, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous dit à bientôt.

Prochaine manifestation : Week-end Théâtre les 14 et 15 février 2015.

Le Président,
Pascal Marchand



MINI-BOUM D'HALLOWEEN

Samedi 11 octobre, une quarantaine d'enfants, déguisés en sorcières, vampires, squelettes, pirates... entourés de leurs parents, ont fêté Halloween lors d'une mini-boum organisée par l'APE des Écoles Publiques à la salle des Fêtes.



De beaux costumes, une certaine recherche des maquillages, des jeux pour tous, une citrouille à peser, un panier garni à gagner, un bon goûter et des bonbons, ont permis à tout ce petit monde de passer un bon après-midi en musique.

La Présidente de l'APE,
Laetitia Pereira



COMMENT METTRE EN ÉCHEC LES CAMBRIOLEURS ? COMMENT ÉVITER LES CAMBRIOLAGES ?



Protégez votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures ;
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...) ; Demandez conseil à un professionnel ;
- Pensez à installer une sirène extérieure avec flash si vous avez des voisins et prévenez les ;



- Vous pouvez installer de la vidéoprotection et consulter/diriger les images sur un smartphone ;



- Vous pouvez déléguer la veille de votre système d'alarme vers une société de télésurveillance ou de télésécurité ;



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures ;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance ;
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage ;
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte ;
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament ;
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile ;
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres ;
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous ;

- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol ;

- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur ;

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
 - Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
 - Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
 - Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.
 - Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
 - Ne programmez pas votre adresse de domicile sur votre GPS (en cas de vol de votre véhicule ou dans votre véhicule sur votre lieux de vacances)
- Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant toute l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

**UN GENDARME SPÉCIALISTE DE LA SÛRETÉ EST A VOTRE DISPOSITION AU SEIN DE VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :
DEMANDEZ DES CONSEILS GRATUITS A VOTRE « CORRESPONDANT SÛRETÉ »**



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

**ADHÉREZ A
L'APPLICATION
GRATUITE
« STOP CAMBRIOLAGES »**

Pour recevoir des messages de prévention et des messages d'alerte



Smartphones
(Android et Apple)

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).
- Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - ne touchez à rien : aucun objet, porte ou fenêtre ;
 - interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Déclarez le fait par internet sur le site :
« <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/> »
- Déposez plainte à la brigade ou au commissariat de police de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices. Vous êtes victime d'un cambriolage :

- Composez le 17 ou le 112

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 - SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Infos Pratiques

TAXE D'AMÉNAGEMENT EXONÉRATION DES ABRIS DE JARDIN

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune en date du 21 novembre 2011 instituant le taux communal de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal ;

Vu l'article L331-9 modifié par la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 – art. 90 donnant la possibilité aux collectivités d'exonérer, en tout ou en partie, certaines catégories de construction ou aménagements ;

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable (surface égale ou inférieure à 20 m²). Au-delà de cette surface, un permis de construire étant obligatoire, l'exonération ne sera pas possible. Il a rappelé que jusqu'à 5 m² les abris de jardin ne sont pas concernés par la taxe d'aménagement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée a décidé d'exonérer en totalité les abris de jardin soumis à déclaration préalable (surface concernée jusqu'à 20 m²).

Cette délibération d'exonération entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015.



Toutes les communes de la communauté de communes Val d'Or et Forêt ont pris la même décision.

UFC-QUE CHOISIR ORLÉANS



Vous avez un litige de consommation (téléphonie, énergies nouvelles, constructions, Internet etc.) et vous ne voyez pas très bien comment agir ou encore vous constatez que vos premières réclamations n'ont pas abouti.

Dans ces différents cas, et bien d'autres, notre association peut vous aider.

L'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Nos conseillers, tous bénévoles, sont là pour étudier les problèmes et rechercher des solutions.

À Orléans, les permanences ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 heures.

Des permanences téléphoniques sont assurées les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 heures au 02 38 53 53 00. Possibilités de prises de rendez-vous au 02 38 53 53 00 pendant les permanences téléphoniques.

UFC-Que Choisir Orléans
39 rue St-Marceau – 45100 Orléans
Site : www.ufcquechoisir-orleans.org

A Saint-Jean-de-la-Ruelle :

Des permanences ont lieu le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 16 h 30 à 18 heures à la mairie.

A Saran :

Des permanences ont lieu le 1^{er} mardi du mois de 15 heures à 18 heures salle Lucien Barbier allée Jacques Brel uniquement sur rendez-vous au 02 38 53 53 00.

A Jargeau :

Des permanences ont lieu le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois de 14 h 30 à 18 heures uniquement sur rendez-vous au 02 38 53 53 00.

A Pithiviers :

Des permanences ont lieu le 3^{ème} mercredi du mois de 15 heures à 17 heures : Centre Madeleine Rolland rue Madeleine Rolland.

État civil

NAISSANCES

Ryan GOURDET né le 16 octobre à Orléans.

MARIAGE

Maureen COUÉ et François FOURNIER le 6 décembre.

DÉCÈS

Jacqueline PERNIN le 31 août à Saint-Benoît-sur-Loire.

Philippe ASSELIN le 24 septembre à Fleury-les-Aubrais.

Marceau DURAND le 1^{er} octobre à Gien.

Laure GRETEAU Veuve HAMON le 17 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire.

Suzanne JUILLET Veuve GARNIER le 23 octobre à Gien.

Lucienne RÉMÉNÉ épouse DECHARTRE le 29 octobre à Herbignac (Loire Atlantique).

Roger AUBIN le 14 novembre à Orléans.



1914 - LA GUERRE

Jean-Baptiste Lebrun et son épouse sont résignés, leurs 4 fils aînés et leur gendre sont partis, appelés sur le front. C'est la consternation, ils sont partis en pensant être de retour pour Noël..., comme les rumeurs le laissent entendre. Pour le moment, Casimir est caserné à Montargis, Louis, le jeune marié de février dernier, est parti directement dans les Vosges, St Blaise, La Chipotte. Dès le 15 août, notre armée attaque en Lorraine, le 20 elle subit une sévère défaite à Morhange, le 25, les deux armées s'affrontent pour le contrôle des ponts

ils sont à Namur. Depuis le 22 août, Charleroi est attaqué. C'est la retraite française dans le désordre. Foch a perdu ses canons dans la débâcle, de lourdes pertes ont réduit à néant la valeur offensive et défensive des troupes. Pourquoi nos fantassins de Blois, Orléans et Montargis s'enfuient-ils en désordre ? Seraient-ils devenus lâches ? Non bien sûr, ils fuient pour une seule raison, les pertes sanglantes subies sans justification : leur commandant les a groupés sous le tir de l'artillerie ennemie sans aucune protection : 700 morts sur

soldats se nourrissent de carottes et d'oignons arrachés dans les jardins, fouillent les caves pour trouver quelques pots de confiture... avances et reculs se succèdent, attaques et contre-attaques. Les combats font rage, nous manquons de munitions et avons l'ordre de prélever cartouches et boîtes de singe sur les cadavres.

Le 2 septembre, le gouvernement prend peur et se retire à Bordeaux, les allemands sont à Senlis et menacent Meaux. Le 4, ils sont à Reims. Le Général Galliéni, gouverneur de Paris prend une initiative. Il faut envoyer des troupes fraîches sur le front. Il réquisitionne les fameux « taxis de la Marne ». Après 4 jours de sévères combats, les allemands sont repoussés sur la Marne.

Nos braves parents Lebrun reprennent espoir, les journaux annoncent l'événement, glorifient nos soldats. Ils vont peut-être revenir ? c'est un peu de consolation, on en parle, la jeune épouse Aimée à Sully a rejoint ses parents, Laure, l'épouse d'Adrien prie chaque jour pour garder son mari près d'elle avec la petite Alphonsine, et Casimir au casernement à Montargis depuis le 2 août donne de ses nouvelles, pour le moment, pas question de départ. Cela ne dure pas, le 15 octobre, il reçoit l'ordre de rejoindre la Meuse, Pont sur Meuse, Bois Brûlé, la forêt d'Apremont. Les combats sont violents, en 2 jours du 13 au 15 octobre, le régiment a eu 31 tués et 177 blessés. Le 17, le bataillon de Casimir est cité à l'ordre de l'armée. Aussitôt arrivé sur place, de nouvelles tranchées sont creusées, des boyaux de communication entre ces tranchées, des sapes servant de petits postes avancés, quelques abris de planches et de tôles appelées cagnas, ils allaient vivre là comme des rats, en compagnie des rats et des poux, de la boue, de la pluie du froid, de la neige et de la mitraille. Le sous-lieutenant Maurice Genevoix, notre voisin, est là aussi tout près, aux Eparges et peut décrire l'enfer de ce secteur autour de Verdun.



Un soldat indien transporté en taxi-auto, photographie de Jacques Moreau, 1914.

sur la Meurthe, les chasseurs à pied résistent, puis sont obligés de battre en retraite, se repliant au Col de la Chipotte. Ils creusent des tranchées dans les bois, ces bois qui leur servent d'abri empêchent notre artillerie de faire son travail alors qu'ils subissent l'artillerie lourde allemande. Les combats se feront à l'arme blanche au corps à corps. Le 28 août, St Benoît la Chipotte et le col de la Chipotte tomberont aux mains allemandes, laissant dans les bois le sol jonché de 4.000 morts dans chacun des deux camps...70.000 français se sont opposés à 100.000 allemands.

L'armée française recule en Lorraine, les allemands ont déjà franchi la Meuse,

3000 hommes dans leur régiment. Sur ordre de Joffre, nos soldats ont dû remonter à pied sur Namur, par la canicule, sac au dos pendant 100 kms. Quand ils sont arrivés, les allemands étaient installés... Joffre s'insurge : le corps de cavalerie qui devait leur barrer la route « a manqué à son devoir ». Ils n'ont pourtant fait qu'obéir aux ordres et aux contrordres, sacrifiant leurs chevaux, le dos en sang, épuisés. Les généraux rendus responsables sont déplacés, mutés, c'est la valse des gradés qui commence...

La retraite de nos troupes, au sud de Soissons se poursuit : elles n'ont aucune nourriture, tout est désorganisé ; les

